

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

AVIS D'ATTRIBUTION**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Numéro national d'identification : 212800858 00012, Contact : service marchés publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Courriel : marches.publics@agglom-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : **Affaire n°22V039 - Fourniture de pierres de protection en calcaire**

II.1.2) Code CPV principal

44912000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Affaire n°22V039 - Fourniture de pierres de protection en calcaire

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

400000 euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

44921300

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB01

Lieu principal d'exécution : Chartres (28000)

II.2.4) Description des prestations

Les exigences et besoins sont indiqués dans le cahier des charges

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 euros HT par période d'exécution. Il est conclu pour une période d'un an à compter de sa notification ou jusqu'à atteinte du montant maximum. L'accord-cadre est reconductible 3 fois tacitement jusqu'à dans les mêmes conditions que la période initiale.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2022/S180-508877 du 19 septembre 2022

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT / Marché N°2022132 : Attribué

Intitulé : Les exigences et besoins sont indiqués dans le cahier des charges

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

29 novembre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

CARRIERES DE SOUPPES, Numéro national d'identification : 79870611500010, Hameau le Coqueluchon, 77460, SOUPPES SUR LE LOING, FRANCE. Tél : +33 164297373. Courrier électronique : isabelle.teodoro@carrieresdesouppes.com. Code NUTS : FR102. Adresse internet : <https://www.carrieresdesouppes.com>

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 400000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les pièces du marché seront communiquées sur demande écrite adressée à : Mairie de Chartres - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus

à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 novembre 2022